



MAIRIE DE VIVIERS

Votre interlocuteur : **Martine RIFFARD-VOILQUE**

☎ : 04 .75.49 .86 .16

Mesdame, Messieurs les membres
du CA du CCAS

ccas@mairie-viviers.fr

Vos réf :

Nos réf : **MRV/DP**

Objet : **Conseil d'administration**

Viviers, le 8 novembre 2022

CONVOCATION des MEMBRES du C.A. du C.C.A.S.

le mardi 15 novembre 2022 à 18h30

Lieu : salle du Conseil Municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 7 juin 2022.
- 2- Personnel : constitution d'un groupement de commandes entre la commune et le CCAS de Viviers pour la réalisation, la fourniture et la livraison de titres restaurant pour leur personnel
- 3- Désignation d'un membre du conseil d'administration pour siéger au sein de la commission permanente suite à la démission d'un élu
- 4- Informations diverses :
 - Virement de crédit
 - Collecte Banque Alimentaire
 - Spectacle et colis de fin d'année

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.

La Vice-présidente :
Martine RIFFARD-VOILQUE



✂

PROCURATION

C.A. du C.C.A.S. du 15 novembre 2022 à 18h30

M. excusé(e) donne procuration pour

voter en mon nom à M

Fait à Viviers, le

Signature :